



COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DR EST L'INFORMATION DE VOS ÉLUS



Réunion du CE Régional de février : la suite !

24-25 février 2016

Bilan Social 2015

Présentation au 31/12/2015 : l'effectif de la DR sort à 1381 (1 pour 1) avec une baisse de 79 collaborateurs.

Il est à noter que le taux de féminisation se stabilise tout en sachant qu'il est plus important chez les cadres.

La DR compte 78 collaborateurs en alternance.

Nous constatons encore une baisse des embauches, d'autant que notre DR est plutôt exportatrice de moyens.

Au niveau du recrutement, l'effort est toujours fait sur le niveau Bac + 2 +3 ou supérieur à 3, toutefois 5 embauches ont été réalisées pour des postes de CSC, et dans le cadre de HANDI-FORMABANQUE des collègues ont été validés en CDI.

Recrudescence des démissions en 2015 avec un nombre significatif de départ pour les cabinets d'assurance dans la gestion de portefeuille.

Promotion/Augmentation : en diminution par rapport à 2014 qui avait été une année « faste ».

Toutefois, nous avons bien pris acte qu'avec la NAO, la baisse de l'enveloppe pour 2016 serait en diminution de 17 %. Cela, bien entendu, tendra à augmenter la fréquence moyenne des révisions de situation qui pour 2015 est à 33 mois.

Nous constatons une baisse notoire de l'absentéisme (hors congés maternité).

Rémunération : dans ce domaine aussi, nous avons fait remarquer une diminution des commissions versées. Réponse de notre direction : « cela est dû à une diminution des crédits immobiliers et à un manque de personnel qui n'a donc pas généré de points. ».

En ce qui concerne les moyennes de rémunérations mensuelles, la parité semble être correcte chez les techniciens, mais chez les cadres un différentiel de 500 € persiste entre les hommes et les femmes.

Grille de rémunération : pour vous faire sourire (quoique...) 99 % du personnel a gagné plus de 21 928 € et 5 % du personnel a gagné plus de 76 284 € !

Après toutes ces réjouissances, la direction nous informe qu'avant la fin du 1^{er} semestre 2016, elle nous donnera le nom des agences qui fermeront cette année.

Après toutes ces nouvelles....comment ne pas garder le moral ?!!!

Rapport emploi

Prévisions 2016 : moins 20,7 ETP suite aux évolutions des structures métiers et aux transferts d'activités.

Création de 10 ETP dont 5 CSI, 3CAMR, 1 poste de Gestion de Fortune à la DR et 1 poste d'Advisory Desk à la DR.

Mais n'oublions pas les moins 51 dans le cadre du Projet One. Jolie perspective !!

Vos représentants en
Région Est

Franck Santi à Reims

Claude Cordier
à Strasbourg

Anne-Lise Mikaélian
à Reims
Représentante syndicale
auprès du CE

**Marie-Christine
Laurière** à Metz
Secrétaire adjointe du CE

Dominique Giraud
À Metz

**Monique Choux
et Gérard Marion**
à Besançon
Délégués syndicaux
régionaux



Prochaine
Réunion du CE

31 mars 2016

Vos représentants
toujours à votre écoute

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
nancy.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - 8 Rue Chanzy 54000 NANCY - tél. : 03 87 34 23 92

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :



Information du Président

Les Incivilités : 72 incivilités déclarées pour 2015, en diminution de 4 % par rapport à 2014.

Elles concernent essentiellement les règles de conformité bancaire, la qualité de service, le refus de crédits, de moyens de paiement, la perception de commissions.

46 ont donné lieu à une cessation de relations, 11 à des dépôts de plainte ou des mains courantes.

49 collaborateurs ont suivi la formation en 2015.

Questions posées par notre Organisation

Projet ONE

Nous sommes en phase d'entretiens exploratoires, les nominations devraient intervenir aux alentours du 15 mars. Au 19/02, 40 % d'avancement sur ces entretiens. Il est à noter que le Groupe de Besançon éclatera au 25/04.

Inca

La direction reviendra vers nous, dès qu'elle aura de plus amples informations à ce sujet.

Certification Banque Privée

Constat fait sur notre DR d'1 échec après les 2 tentatives (un suivi individuel et spécifique va être mis en place pour ce collaborateur qui ne peut pas rester sur son métier).

La DR souhaite qu'entre les 2 sessions un délai de 4 à 6 semaines soit respecté avec un accompagnement spécifique pour ne pas avoir d'autre échec.

Conformité et quizz AEIOM

Concernant la conformité les délais de formation en e-learning se situent entre 3 et 8 h selon les cibles.

La CFDT a fait remarquer, une fois de plus, qu'il était difficile de pouvoir s'isoler afin de réaliser cette formation car aujourd'hui la plupart d'entre nous travaillent en open space ! La direction nous précise qu'il faut savoir s'organiser pour être disponible..... !

Participation et intéressement

Loi Macron :

La date réglementaire de versement est fixée au 31/05/2016, il n'y aura donc pas d'incidence pour notre participation (car versée fin avril). Par contre en ce qui concerne l'intéressement l'entreprise devra assumer les pénalités de retard (cela devrait n'augmenter que de quelques euro seulement le montant attribué à chacun).

En cas de « non choix » les fonds seront versés sur un fonds sécuritaire.

De plus, cette loi prévoit un avantage fiscal si versement sur le PERCO plutôt que sur le PEE avec une CSG et CRDS à 16 % au lieu de 20.

Prochaine réunion le 31 mars, transmettez nous vos questions !

Vos représentants CFDT toujours à votre écoute